

Communiqué de presse – Plate-forme Mineurs en exil : « Neuf jours après l’ouverture officielle de l’accueil d’hiver à Bruxelles, il n’y a toujours pas de places prévues pour les familles, et des dizaines de familles avec enfants passent chaque nuit dans la rue. »

Bruxelles, 24.11.2017

Alors que l’accueil d’hiver annuel a débuté ce mercredi 15 novembre, il n’y a jusque maintenant pas de places prévues pour les familles avec enfants. Aujourd’hui, neuf jours après l’ouverture officielle de l’accueil d’hiver, les familles et les associations qui les accompagnent n’ont toujours pas reçu d’informations claires quant à un accueil spécifique pour les familles. La Plate-forme Mineurs en exil exige que les autorités responsables ouvrent immédiatement des places pour familles, afin qu’aucun enfant ne soit contraint à passer la nuit dehors. Il est inacceptable que les autorités régionales et fédérales compétentes ne parviennent pas à planifier suffisamment et correctement l’accueil d’hiver, ce qui a pour conséquence que les familles avec enfants sont livrées à elles-mêmes.

Mercredi passé, dans le cadre de l’accueil d’hiver, la région Bruxelles-Capitale a ouvert 300 places pour femmes et hommes isolés, dans un bâtiment dans l’avenue Poincaré. Toutefois, aucune place n’a pour le moment été créée pour des familles avec enfants. L’accueil d’hiver se limite donc aux personnes isolées, et cette forme d’accueil n’est pas adaptée aux besoins des familles avec enfants. Le Samusocial, qui organise cet accueil, n’a donc pas d’autre choix que de refuser des familles, et par conséquent, des dizaines de familles avec enfants sont contraintes de passer la nuit dans la rue.

Jusqu’à ce jour, il n’est pas clair où et quand les familles avec enfants seront accueillies. Les autorités fédérales devraient bientôt ouvrir un centre avec 300 places, organisé par la Croix-Rouge de Belgique, en consortium avec le CAW Brussel et Médecins du Monde. Le Samusocial ouvrira ce lundi un second centre avec 300 places dans un bâtiment situé Rue Royale, sans confirmation qu’il y aura des places pour des familles. Il n’est donc pas connu à ce jour où et quand les familles seront enfin hébergées.¹

« Il est inacceptable que chaque nuit des dizaines de familles avec enfants dorment dans la rue », dit Tine Vermeiren de la Plate-forme Mineurs en exil. « L’accueil d’hiver est organisé tous les ans. Comment est-il possible que jusqu’à ce jour nous n’ayons pas d’informations claires sur le moment auquel les familles avec enfants seront enfin hébergées ? ».

La Plate-forme Mineurs en exil demande instamment que les autorités fédérales et régionales² prennent leurs responsabilités et collaborent pour organiser un accueil d’hiver de qualité qui est accessible 24h/24, pour qu’aucun enfant ne soit forcé à passer la nuit dehors.

Pour plus d’informations : Tine Vermeiren (TV@sdj.be) & Rob Kaelen (RK@sdj.be), 02/210 94 91 – 0484 96 48 15, Platform Kinderen op de vlucht/Plate-forme Mineurs en exil. www.mineursenexil.be

La Plate-forme Mineurs en exil est une plate-forme nationale et bilingue de 50 organisations qui travaillent autour des et pour les enfants en migration. Depuis 1999, la Plate-forme vise à améliorer l’avenir des mineurs étrangers non accompagnés (MENA) et des enfants en famille en séjour irrégulier ou précaire à travers de la coordination, de la sensibilisation, de la formation, de la recherche et du plaidoyer.

¹ NB: Le Samusocial a 240 places d’accueil durant toute l’année – 130 dans le centre familial à Wolowe-Saint-Lambert et 110 dans le centre de Bruxelles-Ville. Ce second centre offre des places pour familles depuis la fin de l’accueil d’hiver en mai 2017. Toutefois, il n’y a plus de places libres dans ces centres depuis des semaines/mois.

² Cabinets compétents au niveau régional (Région Bruxelles-Capitale) : la **Ministre Céline Frémault** et le **Ministre Pascal Smet**, membres du Conseil Réuni de la Commission communautaire commune (COCOM), en charge de l’aide aux personnes.

Cabinets compétents au niveau fédéral : la **Secrétaire d’État Zuhail Demir**, en charge de la Lutte contre la pauvreté, à l’Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes